

POURSUITE DE LA GRÈVE AUX POSTES À L'ÉCHELLE DU PAYS

Les deux parties demeurent à la table de négociation

Pour diffusion immédiate

Vendredi le 16 novembre 2018

Ottawa – Les membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) des sections locales d'Edmonton (AB), Orangeville (ON), Port Hope (ON) et Kelowna (CB) et ceux de l'installation postale de la 14^e avenue à Scarborough ont débrayé ce matin, presque quatre semaines après le début des grèves tournantes.

Au Manitoba, les membres qui travaillent à l'établissement postal de Winnipeg sont rentrés au travail ce matin, tandis que les membres des autres installations postales de la section locale de Winnipeg, ainsi que les membres des sections locales de Dauphin, Thompson, Flin Flon, Brandon, Le Pas, Thompson et Portage la Prairie ont dressé des lignes de piquetage. Les membres de la section locale de Victoria (CB) et ceux qui travaillent à l'installation postale du 600, ch. Commissioners, à Toronto, demeurent en grève.

Mercredi, Postes Canada a remis au Syndicat deux offres à « durée limitée », une pour chaque unité de négociation.

« Nous comprenons que les clients soient frustrés; nous le sommes nous aussi. Les travailleuses et travailleurs des postes ne ménagent aucun effort au travail. Ils se soucient des autres et tirent une grande fierté des services qu'ils rendent à la population. Mais nous ne pouvons pas retourner au travail au moment le plus occupé de l'année sans régler les problèmes qui ne cessent de nous causer des blessures et une surcharge de travail », explique Mike Palecek.

Postes Canada est aux prises avec une grave situation en matière d'accidents du travail. Ses employés forment le groupe de travailleurs et travailleuses ayant le taux d'accidents le plus élevé de l'ensemble du secteur fédéral. Les travailleuses et travailleurs des postes affichent un taux d'accidents du travail 5,4 fois plus élevé que la moyenne du secteur fédéral. Postes Canada propose la mise sur pied d'un fonds de 10 millions de dollars pour l'aider à devenir une « organisation modèle en matière de sécurité ». Pourtant, Postes Canada a déjà l'obligation en vertu du *Code canadien du travail* d'assurer la santé et la sécurité de ses employées et employés.

« Postes Canada veut confier notre santé et notre sécurité à un comité. Nous savons tous ce que cela signifie : rien ne va changer, déclare Mike Palecek. Nous avons déjà des comités mixtes de santé et de sécurité. La direction n'a pas daigné utiliser cette tribune pour répondre à nos préoccupations, alors pourquoi en serait-il autrement dans le cas du comité qu'elle nous propose maintenant? Nous savons déjà que la cause fondamentale du taux élevé de blessures sont les changements aux méthodes de travail que Postes Canada a imposés aux cours des dix dernières années. Nous avons proposé de vraies solutions, mais Postes Canada n'en tient pas compte dans ses offres. »

Le STTP demeure à la table de négociation.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquer avec :

Emilie Tobin, service des communications du STTP, 613-882-2742 ou media@cupw-sttp.org (*anglais*)

Lise-Lyne Gélineau, présidente, section locale de Montréal du STTP, 514-914-0350 ou lise-lyne.gelineau@sttpmtl.com (*français*).

/jyl sepb 225/map scfp 1979